

BSc ès Sciences économiques

Module 2

Plan d'études 2021-2022

Enseignements	Professeurs	Semestres		ECTS	L
		A21	P22		
Série - Minimum 60 crédits ECTS à choix					
Cliquez ici					
Analyse de la décision et exercices	Van Ackere A.	*		6	F
Analyse économique : macroéconomie	Eyquem A., Thoenig M.	*		6	F
Comptes de groupe et contrôle externe et exercices	Bytyqi B., Dousse V.	*		4.5	F/E
Droit des affaires I	Junod V.			3	F
Principes de marketing	Czellar S.	*		6	F
Statistique et économétrie I et exercices	Riederer S.	*		6	F
Systèmes d'information	Mueller B., Pillet JC.	*		6	F/E
Analyse économique : microéconomie	Montez J.		*	6	F/E
Business Intelligence and Analytics et exercices	tbd., Vlachos M.		*	4.5	F
Communication et Leadership	Schmid Mast M.			4.5	F
C4 – Chine : civilisation, culture et commerce	Dong M., tbd.			3	F
Fondamentaux de contrôle de gestion et exercices	Oyon D.		*	4.5	F
Gestion des opérations I	V. Lurkin		*	3	F/E
Principes de finance et exercices	Rockinger M., tbd.		*	6	F
Gestion du risque (BSc)	Wagner J.		*	3	F
Statistiques et économétrie appliquée : introduction	Terrier C.			4.5	F
Business English ou English for Studying Economics	Centre de langues			3	E
Projet individuel	Multiples			3	na

Remarques:

- Remarques:
- Les enseignants peuvent changer sans préavis;
 - Pour le surplus, se référer aux syllabi des enseignements.

Légende:

- * Cours enseigné à 2 groupes distincts
 ECTS: Crédits
 tbd: Professeur à engager
 L : Langue, F : Français, E : English

Commentaires:

Les modalités de la 2ème année du bachelor, soit le module 2, se trouvent dans le règlement d'études Bachelors valide dès la rentrée 2021 et disponible sur Règlements et directives de HEC Lausanne.

COVID-19

En raison de l'évolution sanitaire liée au COVID-19, les plans d'études peuvent connaître les adaptations suivantes en cours de semestre :

- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre <—> à distance, synchrone <—> asynchrone, passage à l'enseignement modal là où il n'était pas prévu au départ).
- adaptation des modalités d'évaluation, sans induire des dérogations aux Règlements d'études (oral <—> écrit, examen <—> validation, travail individuel <—> travail en groupe, travail pratique <—> travail théorique, évaluation en présence <—> évaluation en ligne, etc.)
- modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Les étudiants sont invités à consulter régulièrement les syllabi, les horaires et leur mail.